Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

09 septembre 2025

25 août 2025 Date d'Affichage L'an deux mille vingt-cinq, le deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Pauline BOSCHER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M Stéphane LECHANOINE

Monsieur Stéphane LECHANOINE remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : <u>DÉLIBÉRATION 2025 - N°09/06 : CONVENTION DE MISE A</u> DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire donne lecture du projet de convention de mise à disposition de 7 box numérotés situés à l'atelier communal à destination des associations qui ont besoin de stocker du matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de convention de mise à disposition d'équipements à destination des associations.
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention pour chaque association destinataire d'un box de stockage et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
Stéphane LECHANOINE

Maryvonne RAIMBEAULT

Autille autille autille de séance